

URSSAF ILE DE FRANCE  
93518 Montreuil Cedex

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251031-DEC2025\_257-AR



A MONTREUIL, le 05/08/2025

#### Nous contacter

**Courriel:** depuis votre espace urssaf.fr  
**Tel.:** 3957

#### Références

**N°SIREN** 342026051

Page 1/2

#### CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

#### CODE DE SÉCURITÉ

5KVB2KZ073JZ3UY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SARL BACOTREL  
92 T AV DE VERDUN  
94200 IVRY SUR SEINE

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC



Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

**CODE DE SÉCURITÉ**

5KVB2KZ073JZ3UY

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SARL BACOTREL  
92 T AV DE VERDUN  
94200 IVRY SUR SEINE

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 1 salariés,
- pour une masse salariale de 4244 euros,
- au titre du mois de juin 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
92 T AV DE VERDUN 94200 IVRY SUR SEINE	34202605100041

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT**

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 30/06/2025.

Fait à : MONTREUIL  
le : 05/08/2025

Le Directeur, Didier MALRIC

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



# Ville de Malakoff

DC2

## MARCHES PUBLICS DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>

*Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).*

*En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.*

*En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.*

*En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.*

*Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.*

### A - Identification de l'acheteur

Ville de Malakoff  
1 place du 11 novembre 1918  
CS80031  
92245 Malakoff

### B - Objet de la consultation

AO n°25-09 Marché d'exploitation-maintenance des installations de Climatisation-Ventilation des bâtiments communaux de la Ville de Malakoff

### C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

#### C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

BACOTREL

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

92 Ter Avenue de Verdun 94200 Ivry Sur Seine

■ *Adresse électronique :*

Info.clim@bacotrel.fr

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

01.45.21.11.11 FAX 01.53.14.68.77

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

342026051

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251031-DEC2025\_257-AR

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

**S A R L**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

**C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé**

*Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles L. 2113-12, L. 2113-13 ou L. 2113-15 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'article L. 2313-6 du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.*

*Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique.*

<b>Statut du candidat individuel ou du membre du groupement</b>	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée <i>(article L. 5213-13 du code du travail)</i> ou structures équivalentes	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Adresse internet :</li><li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li></ul>
2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail <i>(articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles)</i> ou structures équivalentes	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Adresse internet :</li><li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li></ul>
3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique <i>(article L.5132-4 du code du travail)</i> ou structures équivalentes	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>
4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adresse internet :</li> <li>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</li> </ul>

### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

- 1. *Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :*

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

- 2. *Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :*

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)*

#### E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

**E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :**

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)*

### F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	292 698	426 598	275 511
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

### F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

*(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)*

### F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).  
*(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicité sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)*

### F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :*

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

### G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)*

### G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Liste des principales prestations effectuées, objet du marché au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat	Non
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat	Non

### G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :*

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

## H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

### Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(\*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints.

(\*\*\*) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

## I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

### I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

### I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)



Notre référence à rappeler  
dans toute correspondance :

N° assuré : 388226R  
N° contrat : 1247000 / 001 404690/81  
N° SIREN : 342026051

BACOTREL  
92 T AVENUE DE VERDUN  
94200 IVRY SUR SEINE

Pour tout renseignement contacter :

**SMABTP ALFORTVILLE 2**  
IMMEUBLE ATOME - CS 90003  
5 RUE CHARLES DE GAULLE  
94146 ALFORTVILLE CEDEX  
Tél. : 01.58.01.60.00  
Courriel : fanny\_delafosse@smabtp.fr

### Attestation d'assurance

#### CAP 2000

Période de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle CAP 2000 numéro 388226R1247000 / 001 404690/81.

#### 1 - PERIMETRE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les activités professionnelles suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Génie climatique - aérothermie, géothermie et installations de pompes à chaleur
- Exploitation d'installations climatiques

Lorsque l'assuré donne des travaux en sous-traitance, la garantie lui reste acquise même s'ils ne correspondent pas aux activités déclarées ci-dessus.

#### 2 - GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : activités listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €.  
Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
  - 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
  - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre,
  - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date ;

**SMABTP**, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

**SMAvie BTP**, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
RCS PARIS 775 684 772

**SMA SA**, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 19 804 800 euros  
RCS PARIS 332 789 296





N° assuré : 388226R  
 N° contrat : 1247000 / 001 404690/81  
 N° SIREN : 342026051  
**Attestation**

2/5

- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P, ou à des recommandations professionnelles acceptées par la C2P ;
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics ;
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché, d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P ;
- procédés ou produits faisant l'objet, au plus tard le jour de la réception (au sens de l'article 1792-6 du code civil), d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable.

Les règles professionnelles acceptées par la C2P (commission prévention produits mise en oeuvre par l'Agence Qualité Construction), les recommandations professionnelles acceptées par la C2P et les procédés ou produits mis en observation par la C2P sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com))

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**

-----Tableau de la garantie d'assurance de responsabilité décennale obligatoire en page suivante-----

**SMA BTP**, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics  
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
 RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.

Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • [smabtp.fr](http://smabtp.fr)

**SMAvie BTP**, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
 Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
 RCS PARIS 775 684 772

**SMA SA**, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
 au capital de 19 804 800 euros  
 RCS PARIS 332 789 296



N° assuré : 388226R  
 N° contrat : 1247000 / 001 404690/81  
 N° SIREN : 342026051  
 Attestation

3/5

P1C2M099

## 2.1 - ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p><b>En Habitation :</b>                      Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p> <p><b>Hors habitation :</b>                      Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p> <p><b>En présence d'un CCRD :</b>                      Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

**La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.**

## 2.2 - GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage, sans pouvoir excéder en cas de CCRD :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre.



N° assuré : 388226R  
N° contrat : 1247000 / 001 404690/81  
N° SIREN : 342026051  
Attestation

4/5

P1C2M099

### 2.3 - GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 1 000 000 euros par sinistre.

### 3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris mais éléments d'équipement techniques spéciaux exclus), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 6 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, les garanties du contrat ne s'appliqueront pas
- aux activités, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 2 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-2, 1792-4-1 et 1792-4-2 du code civil.	1 000 000 euros par sinistre

### 4 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE (DOMMAGES EXTERIEURS A L'OUVRAGE)

Le contrat garantit la responsabilité civile de l'assuré en cas de dommages causés à des tiers en cours ou après exécution de ses travaux en dehors de tout dommage à l'ouvrage.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux activités professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

**SMABTP**, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.  
Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

**SMAvie BTP**, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
RCS PARIS 775 684 772

**SMA SA**, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 19 804 800 euros  
RCS PARIS 332 789 296



N° assuré : 388226R  
 N° contrat : 1247000 / 001 404690/81  
 N° SIREN : 342026051  
 Attestation

5/5

P1C2M099

Nature de la garantie	Montant de garantie
Dommages corporels	8 000 000 euros par sinistre
Dommages matériels	1 000 000 euros par sinistre
Dommages immatériels	500 000 euros par sinistre
Limite pour dommages matériels et immatériels résultant d'une erreur d'implantation	100 000 euros par sinistre
Limite pour tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) dus ou liés à l'amiante ou à tout matériau contenant de l'amiante	1 000 000 euros par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement	500 000 euros par sinistre et par an

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,  
 le 07/01/2025

Le Directeur Général



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

Direction générale des Finances p ID: 092-219200466-20251031-DEC2025\_257-AR

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance Certificate number : 18645287

La société désignée ci-dessous *The company named below :*

**DENOMINATION DE LA SOCIETE** *Name of the company :*  
SARL BACOTREL GENIE CLIMATIQUE

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT** *Address of the main establishment :*

92 T AVENUE DE VERDUN  
94200 IVRY-SUR-SEINE

**N° SIREN** *Tax identification number (SIREN number) :* 342026051

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes  
*is in good standing with respect to the following tax obligations :*

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA  
*Filing of corporate income tax and VAT returns*
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>  
*Payment of VAT*
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>  
*Payment of corporate income tax*

**Date de délivrance** *Date of issue :* 30/01/2025

Service gestionnaire *The administrative service :*

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHARENTON LE PONT  
EQUIPE IFU  
1 PLACE DE LA COUPOLE  
94225 CHARENTON LE PONT CEDEX

Tél. : 0145130850  
SIE.CHARENTON-LE-PONT@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

**Références à rappeler :**

Votre identifiant CIBTP : 2101883-001-87

SARL BACOTREL

SIRET : 34202605100041

**Pour nous contacter :**

Votre espace dédié sur Cibtp-idf.fr

Equipe : EQUIPE\_21 - Tél : 01 44 19 25 00

SARL BACOTREL  
92 T AV DE VERDUN  
94200 IVRY SUR SEINE

**⚠ CODE DE SECURITE**

Numéro de l'attestation : 0002101883PR\_001553990DUW

Vérifier l'authenticité et la validité de l'ensemble des données portées sur ce document (date de délivrance, raison sociale...) sur Cibtp-idf.fr, espace ENTREPRISE, rubrique SERVICES EN LIGNE puis AUTHENTIFICATION DES ATTESTATIONS DE MARCHES, ou avec le lien suivant:  
[mon-espace.cibtp.fr/02/adh/authenticite-attestation-marche](http://mon-espace.cibtp.fr/02/adh/authenticite-attestation-marche)

Paris, le 08 Septembre 2025

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

(Article L.2141-2 du code de la commande publique, Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

**Identification de l'entreprise :**

SARL BACOTREL  
92 T AV DE VERDUN  
94200 IVRY SUR SEINE  
SIREN : 342026051 - N° Adhérent : 2101883

Je soussigné, ERIC LIVONNEN, Directeur Général, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

Eric LIVONNEN  
Directeur Général



Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi

# Ville de Malakoff

MARCHES PUBLICS

DC1

## LETTRE DE CANDIDATURE

### DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS<sup>1</sup>

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.  
En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

#### A - Identification de l'acheteur

Ville de Malakoff  
1 place du 11 novembre 1918  
CS80031  
92245 Malakoff

#### B - Objet de la consultation

AO n°25-09 Marché d'exploitation-maintenance des installations de Climatisation-Ventilation des bâtiments communaux de la Ville de Malakoff

#### C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (*en cas de non allotissement*) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (*en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt*).

#### D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

- Le candidat se présente seul :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

BACOTREL

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

92Ter Avenue de Verdun 94200 Ivry sur Seine

- Adresse électronique :

Info.clim@bacotrel.fr

- Numéros de téléphone et de télécopie :

01.45.21.11.11 FAX 01.53.14.68.77

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

342026051

- Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint      OU       solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non      OU       Oui

## E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (**)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(\*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251031-DEC2025\_257-AR



## F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

### F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (\*) ;
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

### F2 – Documents de preuve disponibles en ligne

(applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

### F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :  
*(Cocher la case correspondante.)*

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (\*).

(\*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

## G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICDI.]*

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

**Greffre du Tribunal de Commerce de Crêteil**

Immeuble Le Pascal, 1 Avenue du Général de Gaulle  
94049 Crêteil Cedex

N° de gestion 2010B05064

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 03/11/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251031-DEC2025\_257-AR

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 28 février 2025**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	342 026 051 R.C.S. Crêteil
<i>Date d'immatriculation</i>	29/11/2010
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Nanterre en date du 01/10/2010
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>BACOTREL</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	100 000,00 Euros
<i>- Mention n° 18780 du 28/02/2025</i>	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 27/10/2023
<i>Adresse du siège</i>	92 Ter Avenue de Verdun 94200 Ivry-sur-Seine
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 08/07/2086
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	TRAN Tam da
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/08/1964 à SAIGON (VIETNAM)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	25 Rue Ulysse Benne 94240 L'Haÿ-les-Roses

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	92 Ter Avenue de Verdun 94200 Ivry-sur-Seine
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Climatisation toute clientèle, maintenance, installation, négoce, installation frigorifique et électrique, import export.
<i>Date de commencement d'activité</i>	08/07/1987
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

<i>- Mention du 29/11/2010</i>	La société ne conserve pas d'établissement secondaire dans le ressort de l'ancien siège
--------------------------------	---

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT